

DU BON USAGE DE L'ÉQUIPE LITURGIQUE

Article tiré de la publication du Centre National de la Pastorale Liturgique, *Guides Célébrer, Du bon usage de la liturgie*, Cerf (1999), p. 21-24. Reproduction accordée aux diocèses par les auteurs.

Si la Constitution sur la sainte liturgie du deuxième concile du Vatican ne parle pas des équipes liturgiques, son n° 19 demande que « *les pasteurs poursuivent avec zèle et patience la formation liturgique et aussi la participation active des fidèles* », tandis que le n° 42 précise qu'il faut « *favoriser dans l'esprit et la pratique des fidèles et du clergé la vie liturgique de la paroisse et son rattachement à l'évêque ; et (qu'il) faut travailler à ce que le sens de la communauté paroissiale s'épanouisse, surtout dans la célébration communautaire de la messe dominicale* ». Quelle organisation pourrait y contribuer mieux que les équipes liturgiques ?

LA CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

C'est évidemment dans tel lieu donné seulement que l'on pourra répondre concrètement à la question qui peut faire partie de l'équipe liturgique ? Mais quelques principes généraux découlant de ce qui se passe sur le terrain peuvent aider ceux qui cherchent à créer ou renouveler des équipes.

- En premier lieu, ce n'est pas une mais plusieurs équipes que l'on constituera, si on le peut. C'est préférable, en effet, tant pour assurer une plus grande diversité des catégories de fidèles représentées que pour éviter aux équipes de s'user en ayant trop souvent à se réunir.
- Étant donné la configuration territoriale vers laquelle l'Église de France évolue, il sera souhaitable, dans beaucoup de cas, que l'équipe ne soit pas de paroisse, mais de secteur ou d'ensemble paroissial. En tout état de cause, la constitution de (ou des) l'équipe liturgique se fera en lien avec l'équipe d'animation pastorale du secteur, dont il serait bon que l'un des membres représente les animateurs liturgiques.
- Si plusieurs équipes peuvent être constituées dans un même secteur, il vaudra mieux qu'elles le soient par des fidèles provenant de plusieurs paroisses ou villages voisins, plutôt que provenant d'une seule paroisse ou d'un seul village, ce qui risquerait de ne pas faciliter son efficacité auprès des autres.
- La composition des équipes devra répondre à deux types de représentation celle des différentes catégories de fidèles qui composent la paroisse ou le secteur (pratiquants de divers âges, de divers milieux, de diverses activités chrétiennes comme la catéchèse, les mouvements, les groupes de prière, etc.), et celle des différentes compétences que réclame l'acte liturgique (musique, chant, animation, décoration, etc.). Tous ne peuvent pas être dans chaque équipe, mais il est difficile d'imaginer qu'une équipe puisse bien fonctionner sans, par exemple, quelqu'un qui soit un peu plus au courant du chant de l'assemblée et de son répertoire actuel ou possible.
- Dans bien des cas, le prêtre ne pourra pas être présent à la réunion ou à chaque réunion. Quelqu'un de l'équipe devra être expressément chargé de lui transmettre en détail le contenu de la réunion et les propositions faites pour la célébration préparée. Cela va jusqu'à la transmission des réflexions exprimées à partir des - textes bibliques, qui pourront être, de quelque manière, intégrées à l'homélie.
- Certains pratiquent l'équipe ouverte, c'est-à-dire que les fidèles d'un village ou d'un quartier peuvent toujours se joindre aux membres de l'équipe liturgique lorsque la réunion a lieu non loin de chez eux et même s'ils n'y viennent pas habituellement. Il va de soi que, dans ce cas, la réunion devra compter un certain nombre de permanents plus habitués à traduire en actions liturgiques les réflexions des participants.

LA FORMATION LITURGIQUE

Il faut dire ici qu'à l'acceptation par certains fidèles d'être membre d'une équipe liturgique doit correspondre une indispensable formation liturgique, générale pour tous (qu'est-ce que la liturgie ?) et spécialisée pour certains (comment lire en public, animer le chant de l'assemblée, faire de beaux bouquets, etc. ?).

C'est qu'en matière de liturgie il est de plus en plus clair que le dévouement ne suffit pas. Rien n'existera de la liturgie, sans l'assemblée qui fera la célébration et, donc, sans l'équipe liturgique qui la préparera et l'animera. Mais, en même temps, cette liturgie n'appartient ni à l'assemblée, ni à l'équipe liturgique, ni même au prêtre. Elle est la liturgie de l'Église, et cela ne s'invente pas, mais s'apprend : que veut faire l'Église dans son activité liturgique et comment veut-elle que cela soit fait ? L'équipe liturgique se situe entre ce donné de l'Église et la réalisation concrète qu'en fait telle communauté en le célébrant.

Deux paragraphes, le 26 et le 28, de la Constitution conciliaire sur la sainte liturgie vont servir de base à la suite de notre réflexion sur les équipes liturgiques.

« Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est "le sacrement de l'unité" c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques ... » (26).

« Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques » (28).

Ainsi, dans une célébration, tous célèbrent, mais tous n'ont pas la même fonction, ni le même rôle, ni la même tâche. L'équipe liturgique aura donc à préparer toute la célébration, mais également à veiller à la répartition des différentes activités selon ce qui revient « seulement et totalement » à chacun des acteurs principaux : le président, l'animateur de chant, l'organiste, les lecteurs...

LA RÈGLE DES TROIS FOIS TROIS

Cette règle ne provient d'aucun livre officiel. Elle sert seulement à définir les objectifs qu'une équipe liturgique doit poursuivre dans son travail de préparation.

• Les trois termes : long, moyen, court

- La préparation à long terme n'occupera pas chaque réunion, mais elle doit être pensée régulièrement, et au moins une fois l'an. On ne change pas de sonorisation ou de livret de chants tous les dimanches, mais il faut tester leur bonne marche de temps en temps.

- La préparation à moyen terme concernera particulièrement les grands temps liturgiques. Ce ne peut être la veille du premier dimanche de l'Avent qu'on cherchera ce qui fera l'unité de ce temps dans le chant, la décoration, la prédication, etc.

- La préparation à court terme vise à mettre au point la préparation détaillée du dimanche qui vient, ou de telle fête.

• Les trois cadres : Pâques, temps liturgique, dimanche précis

Les trois cadres viennent moins s'ajouter aux trois termes précédents que préciser leur couleur. Ils concernent le déroulement de l'année liturgique et la bonne façon d'y situer une célébration précise.

- Le premier et le plus important, c'est que nous fêtons Pâques tous les dimanches, même en Carême, même le 25^e dimanche du Temps ordinaire. Le dimanche est

toujours le premier jour de la semaine où les chrétiens s'assemblent pour célébrer le Christ ressuscité : c'est le jour du Seigneur.

- Mais ce dimanche appartient à un temps liturgique qui va colorer (jusque dans les vêtements liturgiques !) la façon de le célébrer. C'est toujours le Ressuscité que l'on fête, mais en insistant davantage sur l'attente de sa venue durant le temps de l'Avent, par exemple.

- Enfin, tel dimanche n'est pas tel autre. Ici, l'Évangile dira quel aspect du Ressuscité l'on célébrera davantage ce jour-là.

• Les trois dimensions : parole, musique, espace

C'est ici que se précisera ce que chacun aura à faire selon sa fonction et ses compétences.

- Les paroles sont de divers degrés. La prière eucharistique est toute faite, mais il faudra choisir, parmi les dix officielles, celle qui conviendra le mieux. Le mot d'accueil, lui, n'a rien de fait, mais il dépendra de tout ce qui aura été émis à la réunion de préparation. Une préparation pénitentielle est faite, mais pourra subir telle modification selon les textes bibliques ou les circonstances. Et l'on n'oubliera jamais que lorsque tous les mots sont prêts, il restera à faire avec eux une action liturgique, de prière, de supplication, d'action de grâce, de commentaire, d'annonce...

- En lien et sous l'influence de tout ce qui précède, mais aussi en tenant compte des compétences (y a-t-il une chorale ? un organiste ?), on choisira les chants et la musique de la célébration.

- L'espace ne changera pas chaque dimanche, mais tel élément liturgique pourra « bouger » selon les dimanches : croix, lumières, fleurs, eau bénite, encens, tissus de telle couleur, mise en relief de telle œuvre d'art...

CONCLUSION

Précisons que si l'équipe liturgique doit tout préparer, ce ne sont pas forcément ses membres qui feront tout. Espérons qu'il existe, dans la communauté, d'autres fidèles capables de lire, de faire chanter, de décorer, de faire des bouquets.

Enfin, rappelons-nous surtout que même le chrétien qui n'a aucune fonction ou tâche particulière est un acteur à part entière, puisque tous célèbrent. C'est précisément pour que tous célèbrent mieux que l'équipe liturgique exerce son service.